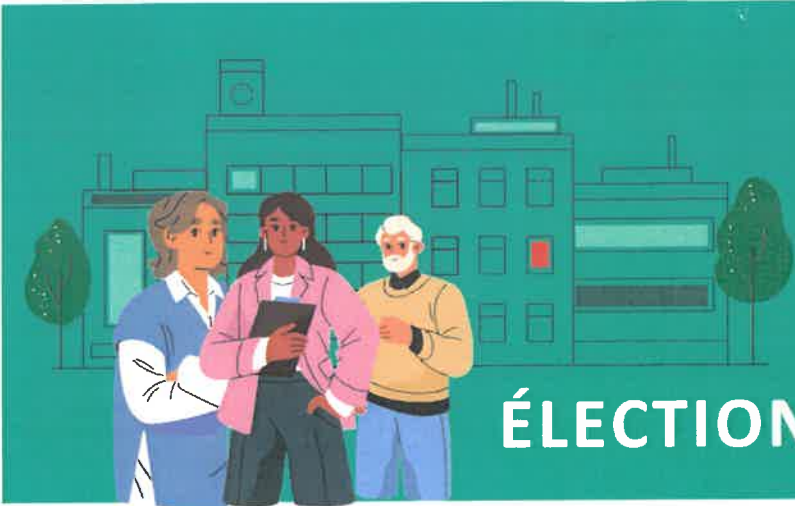




Du 23 novembre au 7 décembre

ÉLECTIONS DES LOCATAIRES

Nantes, septembre 2026

Madame, Monsieur,

Cette année, Nantes Métropole Habitat organise les élections des représentants des locataires du **23 novembre au 7 décembre 2026**.

À partir de listes de candidats présentées par des associations de locataires, vous élirez 5 nouveaux membres du Conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat. Ces 5 **administrateurs** vous représenteront et participeront aux décisions importantes de l'Office : évolution des loyers, budget, travaux de rénovation, construction de logements, etc.

Il suffit d'être locataire d'un logement NMH pour pouvoir voter. **Votre participation est essentielle.** Elle permet aux représentants des locataires de défendre vos intérêts et de porter vos besoins auprès de Nantes Métropole Habitat.

Vous pourrez voter de 2 façons :

- **par courrier**, gratuitement, à l'aide du matériel de vote qui vous sera adressé à votre domicile ;
- **sur Internet**, grâce à un identifiant et un mot de passe personnels.

Les documents de vote ainsi que vos identifiants de connexion pour le vote en ligne vous seront envoyés à votre domicile au mois de novembre. Tout au long de la période électorale, vous recevrez régulièrement des informations sur le déroulement du scrutin. Les **résultats** seront communiqués le **8 décembre 2026**.

Vous avez également la possibilité d'être **candidat** à cette élection. Pour cela, vous devez vous rapprocher d'une association de locataires. Vous pouvez consulter la liste des associations sur : nmh.fr / [nous connaître/association de locataires](#).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Aïcha Bassal
Présidente de Nantes Métropole Habitat
Adjointe au Maire de Nantes
Vice-présidente de Nantes Métropole.



Du 23 novembre au 7 décembre 2026



**Votez pour les représentants des locataires
au conseil d'administration**